

La Lettre du Printemps

Sociologie : Professions Institutions Temporalités

Lettre d'information du laboratoire PRINTEMPS

SOMMAIRE

Constituer un corpus de recherche

Paul WALD

Quel corpus, pour quoi faire (et comment) ?

Monique SASSIER

Rapports énonciatifs et stratégies syndicales

Céline DUMOULIN

Constitution d'un corpus langagier pour une approche des mutations du travail et de leurs effets identitaires dans les ateliers de la maintenance automobile

Marie-Hélène DELOBBE

Effets d'une double analyse de corpus, avec et sans assistance informatique

Gabrielle VARRO

Constitution d'un corpus discursif en situation d'incertitude et de crise en milieu d'entreprise

Anne PLISSONNEAU

Note à propos de la notion de corpus

Max REINERT

Éditorial

Les textes écrits pour cette neuvième Lettre du Laboratoire PRINTEMPS ont été travaillés au sein d'un atelier consacré à l'analyse de discours et lancé il y a quatre ans par Paul WALD. Ils proposent un éclairage particulier sur le travail accompli, à partir d'une interrogation sur la notion de corpus et sur les usages qu'en font les sociologues. Tout sociologue qui a quelque souci du terrain y trouvera matière à alimenter sa propre réflexion sur ses pratiques de recherche. En effet, quels que soient les méthodes qu'il utilise et les matériaux qu'il collecte (questionnaires, entretiens, notes d'observation, pièces administratives, documents d'archives, traces diverses...), le sociologue réunit un corpus qui se présente sous la forme de données langagières, généralement ramenées à des formes textuelles. Ces données sont évidemment fabriquées par le chercheur, dans le sens où le corpus est produit en tant qu'ensemble fini et clos, supposé rendre compte d'une réalité plus large et continue. La question du corpus est donc d'abord celle des rapports entre l'énigme sociologique qui travaille toute recherche et la délimitation des matériaux supposés s'accorder à cette énigme. Elle met en tension une curiosité intellectuelle qui ouvre les horizons de la réflexion et un coup de force qui clôturé le matériau.

A partir de là, de nombreuses interrogations émergent, qui ne sont pas toujours explicitement formulées et prises en charge alors qu'elles trouvent forcément des réponses, au

moins tacites, dans l'activité de constitution d'un corpus. Où poser la limite entre les matériaux intégrés au corpus et ceux qui sont laissés en dehors ? Quelle différence y a-t-il entre les textes et les contextes ainsi négligés ? Quelle est la pertinence du corpus et comment l'argumenter quand la représentativité statistique n'est pas une proposition inadéquate ? Quel point de vue d'analyse assure la consistance des éléments textuels rassemblés ? Comment décider que le corpus est saturé et peut donc être définitivement clôturé ? Qu'est ce qui assure l'homogénéité des éléments du corpus et lui donne son caractère de corpus de... quelque chose ? Quelle est cette chose dont un ensemble de matériaux est corpus ? En quoi tel corpus est-il approprié pour la compréhension de telle activité sociale ?

Ces questions peuvent d'autant moins être ignorées que les données produites constituent le terrain que le sociologue travaille pour générer des théorisations, affiner ses catégories d'analyse, produire des concepts. Une posture inverse de recherche, consistant à vérifier une théorie élaborée à travers un détour empirique permet sans doute de négliger ou de contourner ces questions. Mais indéniablement le souci d'ancrer et enraciner la théorisation dans les matériaux empiriques donne une grande importance aux opérations de constitution, et au delà d'analyse et d'interprétation, des corpus. On sait que ce style d'analyse sociologique est précisément un point de référence pour le Laboratoire PRINTEMPS.

Didier DEMAZIÈRE

XXXX

Constituer un corpus de recherche

Paul WALD

Les notices réunies dans cette *Lettre* présentent diverses manières d'interroger les recherches de chacun, considérées ici sous l'angle de la *constitution* et du *projet d'interprétation des corpus*. Le choix d'un (ensemble de) texte(s) comme corpus à étudier suppose une hypothèse initiale : on admet que ce corpus est un "échantillon" de l'articulation entre une activité et les propriétés du discours stablement associées à cette activité, qu'il est homogène à cet égard et que cette homogénéité vue du point de vue d'un observateur extérieur est propre à l'activité visée. D'un autre côté, l'enquête sociologique porte à envisager le corpus qu'elle réunit comme un ensemble structuré qui s'articule en fonction d'affectations de certaines propriétés de discours à des catégories de prise de parole (sous-corpus) dont on suppose la pertinence locale pour la catégorisation sociale.

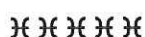
Considérer un ensemble de textes comme corpus c'est considérer la diversité langagière dans un cadre posé comme unitaire. Si les aspects matériels variés et la distribution des marques énonciatives dans les tracts syndicaux étudiés par Céline **Dumoulin** caractérisent bien des catégories de prise de parole, c'est dans l'unicité du corpus que ces catégories s'opposent et qu'on pourra les interpréter comme des « styles » d'interpellation propres aux démarches et aux visées des différents syndicats. De même, dans la recherche de Marie-Hélène **Delobbe**, c'est bien grâce au parti pris de l'unicité du corpus du point de vue du projet du chercheur que pourront s'opposer l'absence et la présence des pronoms et que cette alternance pourra être interprétée en termes d'implication ou, au contraire, de prise de distance par rapport aux processus de travail décrits par les sujets interrogés.

La contribution de Gabrielle Varro interroge les sources mêmes des points de vue qui articulent l'homogénéité et l'hétérogénéité des corpus. En effet, elle montre le décalage entre la structuration du texte voulue par son auteur (table des matières) et celle qui se dégage de l'analyse du fonctionnement lexical du texte (Alceste). Cette comparaison révèle que l'analyse est dépendante de l'acte de constitution du texte en corpus : ces structurations contrastées décrivent le même texte, mais du « point de vue » de deux hypothèses différentes de constitution. Pour le sociologue, un choix de corpus représente alors un coup de force puisque, pour établir son unicité et l'articulation interne de sa diversité, il s'appuiera sur « l'usage du langage en situation pratique » (Achard 1993) et non pas sur la neutralité de la « langue » commune. Autrement dit, il va considérer, au delà d'une grammaire commune, que l'usage du langage est encadré par le domaine d'activité qu'il a en vue et qui s'actualise dans la constitution du corpus. La mise en perspective, par Monique Sassier, de l'ambiguïté inhérente à la forme linguistique, ambiguïté qui ne se résout localement que par un tel coup de force délimitant le domaine du discours, permet alors de mesurer la portée de cette décision.

Choisir un corpus c'est donc instituer une certaine homogénéité mais travailler sur un corpus c'est assumer l'hétérogénéité du discours qu'il délimite. Dire ce dont le corpus est corpus, c'est dire qu'il est discours de l'activité pratique définie par le point de vue de l'analyse – et affirmer par là une *homogénéité*. Affirmer par contre son *hétérogénéité* c'est dire ce qui en organise le domaine. C'est ce double « point de vue » d'observation qui fait

exister le corpus même en deçà de toute hypothèse formelle. '*Tiens, c'est curieux*' est déjà, potentiellement, une « hypothèse » de constitution et, comme le dit Monique Sassier, un « désir d'analyse ».

Il reste à situer alors ce « point de vue ». La constitution du corpus et son analyse impliquent une lecture qui se veut hors du dialogisme : prendre un texte pour corpus c'est refuser d'en être le destinataire. A première vue, cette attitude de prise de distance s'oppose à une lecture qui prend en charge le texte dans un même champ énonciatif (lectures en collègue, concitoyen etc., dans un rapport d'interlocution : cf. Achard 1997). Or, cette prise de distance ne va pas sans problème car le sociologue est rarement absent de son objet et l'histoire du recueil du corpus ne s'efface pas facilement. Anne Plissonneau décrit ici le parcours entre la place du sociologue comme destinataire de paroles dans l'observation participante et l'effort de mise à distance que semble requérir la constitution de son corpus définitif et son analyse. Or, si cette histoire apparaît clairement dans le déroulement de l'enquête, elle n'est pas pour autant absente du choix des corpus sur documents (Gabrielle Varro, Céline Dumoulin). En effet, la prise de distance s'exerce non seulement par rapport à la pratique dont on se retire pour l'analyse, mais plus généralement, par rapport à la compréhension spontanée de l'analyste (cf. Monique Sassier, Achard *ibid.*, 1985). C'est bien en discours que le décalage se constitue et, comme le montre ici Max Reinert, la loi commune des postures discursives s'applique à l'effort de l'analyste qui sera successivement – et à certains moments simultanément – témoin, acteur et patient du discours qui se déploie.



Quel corpus pour quoi faire (et comment) ?

Monique SASSIER

A l'origine d'une constitution de corpus, il y a un désir d'analyse. Un corpus ne préexiste pas à sa constitution et est sous la dépendance d'un point de vue d'analyse (ce qui ne signifie pas sous la dépendance d'hypothèses de recherche prédéfinies). Le désir nécessite une élaboration pour être transformé en une démarche scientifique ; cette élaboration passe par un questionnement sur l'objet (voire l'objectif) de la recherche. Concernant un corpus discursif, il semble, en particulier, utile de s'interroger sur les relations qu'entretient l'objet visé avec l'activité discursive ; une première dichotomie s'impose : l'objet visé est-il, en lui-même, une pratique discursive, ou doit-il être "traqué" au travers des productions langagières qui l'accompagnent ? La seconde possibilité couvre une grande part du champ sociologique et induit des corpus fort variés ; le recueil d'entretiens comme l'accumulation de textes en rapport avec l'objet d'étude (l'intégration scolaire, le rapport au travail, etc.) participent de cette catégorie. Dans la lignée de l'école française d'analyse de discours – qui s'est particulièrement préoccupée des productions du politique – mon travail me porte à aborder le cas où l'objet visé est, en lui-même, une pratique discursive.

La constitution d'un corpus à partir d'une pratique discursive médiatisée (comme peuvent l'être le discours politique, celui de la vulgarisation, de l'information, etc.) peut résulter de *deux problématiques distinctes*, impliquant des traitements différenciés : on peut vouloir étudier ce que le discours révèle de ses propres conditions de production et du sens que cela construit, *ou alors* les effets de sens qu'il pourrait – ou a pu – avoir dans telle ou telle condition d'interprétation. Le premier axe me semble avoir été – et être encore – plus exploré que le second. C'est, en particulier, ce que permettent des logiciels comme Alceste ou Lexico qui, par une suite de calculs réglés effectués sur de gros corpus, font émerger des régularités et des distinctions significatives propres à chaque corpus.

L'autre point de vue d'analyse, dans lequel s'inscrit mon travail, nécessite une double extériorisation : outre une mise à distance de la compréhension spontanée de l'analyste (Achard, 1985) (commune avec la posture évoquée précédemment), il faut "sortir" du corpus pour prendre en compte le fait qu'un fragment peut, sorti de son contexte, avoir, dans l'espace social, un effet indépendant de la structure de l'ensemble du corpus. Cette démarche, qui ne peut reposer sur des régularités de corpus, prend appui sur des effets de sens rendus possibles par le fonctionnement de la langue vue comme "un trésor déposé" (Saussure 1916 :30) en chacun de nous. En pratique, il s'agit de tenter, pour un segment donné, de mettre au jour toutes les interprétations rendues possibles, sans *distorsion grammaticale*, par les formes langagières en présence (on pourra penser à "L'homme qui est raisonnable est libre" qui peut être entendu soit comme "Tout homme, étant raisonnable, est libre", ou alors comme "*Seuls les hommes raisonnables sont libres*" : Pêcheux 1979), étant entendu que, en pratique, l'exhaustivité est hors de portée. Dans le cadre d'une analyse de discours – et, partant, d'une étude en sociologie – il faudrait ensuite mettre en relation les interprétations obtenues avec des facteurs explicatifs relevant pour une part de formations discursives. Je propose (voir Sassier, 2002) un outil visant à exhumers ces interprétations, en particulier dans le cas où un segment discursif peut être interprété comme relevant d'un énonciateur autre (une manière de discours rapporté). Cette démarche constitue une entrée dans l'étude de l'impact, dans l'espace social, du discours médiatisé, qu'il s'agisse de messages politiques, publicitaires, ou autres ; le point nodal résidant en ce qu'il ne s'agit pas de chercher ce qu'a "voulu" dire l'auteur, mais bien ce que son discours peut *faire* là où il est reçu.

On voit que dans une problématique de ce type, la question de la représentativité du corpus n'a, à proprement parler, aucun sens puisque celui-ci peut, à la limite, être saturé par un énoncé unique.

✂ ✂ ✂ ✂ ✂

Rapports énonciatifs et stratégies syndicales dans un corpus de tracts

Céline DUMOULIN

A partir d'un corpus de tracts syndicaux, nous proposons une analyse des stratégies syndicales développées en vue de la mobilisation du personnel. Ce corpus rassemble les tracts distribués à la Direction Régionale de France Télécom Yvelines par les syndicats CGT, SUD, FO et CFDT, au cours de l'année 1997 (année des élections en Commissions Administratives Paritaires). J'aborde ce corpus comme un cadre unitaire où les variétés de tracts révèlent une différenciation des positions qui structurent le champ. Les différences envisagées qui concourent dans cette activité à la catégorisation des protagonistes (le locuteur syndical et l'allocuté impliqué par le discours) se manifestent par la présentation matérielle du tract et par l'espace d'interlocution construit par l'usage de certains pronoms.

Ayant recours à divers procédés de *présentation*, les tracts imposent un sujet générique (le syndicat rédacteur du tract) *"en lui assignant une place sociale au nom de laquelle il est appelé à s'exprimer"* et un destinataire (catégorie interpellée : personnel/direction, individu/groupe, autre organisation syndicale) *"dans un cadre définissant à qui il est censé s'adresser"* (Achard, 1994). Au-delà du contenu, la situation dialogique se donne à voir dans la forme. Je l'aborde au travers des styles adoptés (journalistique, électoral, rapport d'entreprise, etc.) et dans l'utilisation des pronoms personnels.

Le tract est immédiatement identifiable et renvoie d'emblée à l'univers de la revendication tant par ses modes de diffusion (distribution dans les services ou à la cantine, multi-envois par courrier,...) que par son aspect (typographie, qualité du papier, couleur,...). Dans le champ unitaire du corpus, on distingue alors des styles particuliers à chaque syndicat principalement repérables dans la présentation choisie, rappelant ainsi que le tract est avant tout *"un signe de quelque chose, pour quelqu'un, dans un contexte de signes et d'expériences"* (Maingueneau, 1987).

A la CGT, identifiée comme un syndicat contestataire, le tract se matérialise sur un support de mauvaise qualité alliant

l'encre baveuse au papier recyclé. FO et la CFDT, syndicats dits réformistes, adoptent quant à eux une présentation soignée qui s'inspire des rapports d'activités qui circulent dans l'entreprise (utilisant des caractères spéciaux, flèches, encadrés, etc.) tout en respectant un évident souci de sobriété. SUD emprunte les attributs du genre journalistique : la forme du tract intitulé *"Solidaires en Ile de France"* s'étale sur un format A3 et articule des paragraphes traitant chacun d'un sujet avec titre, chapeau et développement des arguments sur plusieurs colonnes. A côté des articles *"de fond"*, certaines brèves traitent d'événements locaux. Elles sont alors insérées dans la marge. L'introduction de dessins humoristiques et l'indication du nombre de tirages et de l'adresse de la fédération confirment cette référence évidente à la presse quotidienne.

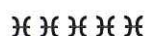
Si les stratégies syndicales identifiées à France Télécom s'incarnent dans les modes mêmes de présentation des tracts, les variations de styles selon les syndicats s'observent plus précisément encore dans l'utilisation des pronoms personnels. Le *nous* inclusif semble en effet avoir des vertus mobilisatrices du sujet : *"Nous avons des exigences à rappeler à France Télécom"* (CGT), *"Il nous faut aller plus loin pour que notre avis soit pris en compte"* (SUD). Ce *nous* construit dans l'énoncé une communauté de situation ou de conditions avec le destinataire, voire l'existence d'une solidarité effective entre les individus. Le choix des verbes d'action renforce l'emploi du *nous* inclusif (*"combattons, agissons..."*). Et, cette fusion est soulignée par l'emploi de l'impératif qui implique encore davantage le lecteur dans l'action. Dans les tracts de campagne électorale, le *je* participe d'une construction immédiate de l'interlocuteur dans son propre camp, en continuité avec le locuteur : *"le 11 mars, je vote CGT"*. Le *je* renvoie au lecteur et au syndicat. L'auteur du tract instaure *de facto* un rapport d'inclusion entre le destinataire et le destinataire. Voilà ce que, moi électeur, JE dois faire et c'est d'ailleurs ce que JE vais faire.

S'il est inclusif pour la CGT et SUD, l'emploi du *nous* devient plus souvent exclusif dans son emploi par la CFDT et FO. (*"Nous tenons à rappeler les positions CFDT"*, *"Nous revendiquons la régularisation avec effet*

réroactif des agents concernés"). L'émetteur du message construit et met en scène ses appartenances et "... en ce sens, le *nous* n'est pas seulement un nœud d'articulation très singulier de la langue avec le social, il se situe encore à la charnière de deux descriptions possibles du social : celle qui privilégie les intentions, rationalités, actions, relations, etc., et celle qui met l'accent sur les obligations, institutions, rapports sociaux préétablis, structures, etc." (Girin, 1988). Quand FO s'adresse directement à son lecteur, c'est le *tu* qui actualise le même rapport (exclusif). Dès lors, la complicité ainsi induite semble se limiter à l'instauration d'une relation que l'on pourrait qualifier de service, tant elle emprunte aux caractéristiques de la relation commerciale : "*Si tu approuves l'analyse de FO, dis-le en*

adhérant" ou bien encore "*Pour connaître tes droits, pour les faire valoir, adresse-toi à Force Ouvrière*". Le *tu* devient alors une construction distanciée de l'interlocuteur comme destinataire.

C'est dans l'homogénéité du corpus que se dévoilent *in fine* des variations dans les stratégies syndicales, révélées notamment par les styles employés et l'utilisation des pronoms personnels. On y distingue trois stratégies discursives 1/ l'information pour SUD, 2/ l'action pour la CGT, 3/ le mandat pour FO et la CFDT, stratégies par ailleurs observables dans d'autres pratiques syndicales telles que la grève et la contestation pour les uns, la priorité accordée à la défense des intérêts individuels ou à la négociation pour les autres.



Constitution d'un corpus langagier pour une approche des mutations du travail et de leurs effets identitaires dans les ateliers de la maintenance automobile

Marie-Hélène DELOBBE

L'étude des mutations du travail dans les ateliers de la maintenance automobile et de leurs effets identitaires par l'analyse du langage, met en cause le choix de corpus à différents niveaux de l'approche. En effet, la façon de concevoir cette problématique participe à ce choix. Envisageant les changements identitaires comme le produit de diverses formes de socialisation à ces transformations du travail, notre analyse s'appuie sur plusieurs corpus autour du travail dont nous retenons ici celui de discours en situation de travail, visant son explicitation au chercheur et actualisant des processus relationnels.

Ce corpus a été constitué en vue d'analyser à la fois les mutations du travail aux plans gestuel et cognitif du fait de l'introduction des outils informatisés de diagnostic, de la formalisation des modes opératoires et aussi des évolutions du métier vues « de l'intérieur » à partir de la manière dont les sujets le disent. Trois mécaniciens d'une même génération ont été observés respectivement dans trois situations techniques afin de tester l'hypothèse de la transformation

des relations langage/travail d'une situation à l'autre : celle d'un mécanicien artisan situé en milieu rural et celles de deux mécaniciens exerçant leur activité dans la filiale d'un important constructeur implanté en zone urbaine, l'un réalisant des tâches de mécanique classique, l'autre de nouvelles activités de diagnostic.

Parler de son travail restant un exercice difficile, tout particulièrement dans ce secteur qui privilégie le « faire », il s'agissait de ne pas le séparer du « dire », de favoriser l'utilisation de l'activité comme support de la parole et réciproquement d'encourager l'usage de la parole pour accompagner et expliciter l'activité. Le corpus comprenait l'ensemble des propos tenus par chacun des mécaniciens pendant la période d'observation, situation créant un univers discursif propice à l'analyse des phénomènes identitaires. Nous envisagions de mettre en évidence l'articulation entre ce que le mécanicien montre de son travail, ce qu'il en dit et la manière dont il se définit : les stratégies identitaires mises en jeu dans les propos adressés au chercheur se différencient-elles selon les trois situations? les modes d'implication des sujets dans leurs propos et

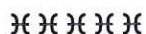
avec elles d'engagement de soi dans leur travail différent ils dans ces contextes ?

Pour analyser les formes d'implication des sujets dans leurs propos, deux types d'énoncés ont été distingués selon l'usage des pronoms de la première personne du singulier ou du pluriel : ceux qui impliquent la présence du locuteur en tant que sujet singulier, auteur de ses paroles ou de ses actes avec l'usage du *je*, du *nous* et du *on* inclusifs (Boutet, 1994); ceux caractérisés par l'absence de ces pronominaux et qui tendent alors vers une énonciation de type universel, favorisant la prise de distance du sujet énonciateur aux propos émis.

Du travail de l'artisan à celui du mécanicien « diagnosticien » en passant par celui du mécanicien réalisant de la pose et dépose de pièces, les relations langage/travail changent. Trois formes énonciatives distinctes, renvoyant chacune à des relations différentes

du mécanicien à son travail, à l'environnement physique et social de celui ci, traduisent ces transformations : l'artisan qui met au centre de ses propos son entreprise artisanale et les rapports individualisés qu'il entretient à la clientèle, a tendance à les évoquer sur un mode personnalisé avec en particulier l'usage du *je* ; le mécanicien qui s'attache à expliciter, avec beaucoup de précision, les tâches qu'il réalise, utilise davantage une forme énonciative de type neutre ou universelle qui marque sa distance avec les propos tenus ; le « mécanicien diagnosticien » qui parle essentiellement de ses outils de diagnostic, alterne à leur sujet forme personnelle et forme universelle.

Ces formes énonciatives, mises en évidence par l'analyse de ce corpus, constitué de propos tenus en situation de travail en présence du chercheur, signalent pour l'analyse la variété des processus identitaires à l'oeuvre.



Effets d'une double analyse de corpus, avec et sans assistance informatique

Gabrielle VARRO

Dans le questionnaire concernant les conséquences du choix de corpus par le sociologue, il est intéressant de comparer les résultats obtenus selon le type d'analyse effectuée : le "jeu" avec et entre les méthodes souligne l'hétérogénéité fondamentale de tout corpus et brise l'image homogène qu'une lecture unique risque de lui conférer.

Le corpus ici concerné est un rapport du Conseil Economique et Social (1994) intitulé "La scolarisation des enfants d'immigrés", lui-même extrait d'un ensemble plus vaste, portant sur l'argumentation dans le débat sur l'immigration en France (Desmarchelier et Doury, 2001). J'ai effectué une double analyse sur ce rapport, d'abord sans, puis avec un traitement informatique par *Alceste*.

Un rapport comme ensemble argumentatif "en soi"

Un rapport se donne d'emblée comme "macro-argumentatif", parce qu'il se présente sous une forme achevée, reliée et structurée par un plan logique. En conséquence, ce n'est pas

dans ses énoncés que l'argumentation a été étudiée d'abord, mais dans son organisation propre et ses enchaînements explicites. Le traitement lexicométrique par *Alceste* a ensuite permis de comparer cette organisation *en chapitres* à une organisation basée sur la *distribution du lexique*. Il a été possible de remarquer un décalage entre *l'intention du rédacteur* du Rapport (représentée par le sommaire) et *sa mise en œuvre effective*, caractérisée par la dispersion des catégories sémantiques après le traitement informatique. La question qui s'est posée alors était de savoir si cet éclatement aboutirait à des arguments *différents* de ceux que le rédacteur avait voulu défendre.

Résultats de la double analyse

Appliqué au domaine scolaire, deux points de vue principalement s'opposent dans le débat sur l'immigration en France : certains auteurs soutiennent la thèse d'un *problème économique*, d'autres d'un *problème culturel*. Mais même ceux qui estiment qu'à l'école il s'agit d'un problème, non pas d'enfants *étrangers* mais d'enfants *socialement défavorisés* se préoccupent des "origines"

nationales, linguistiques et culturelles des élèves. Ce paradoxe montre combien il est difficile, dans ce domaine, de ne pas faire appel, au moins implicitement, à l'hypothèse du "handicap culturel". En effet, un véritable *habitus discursif* s'est développé (Varro, 1999), entraînant des considérations sur le handicap chaque fois qu'il est question de la scolarité des migrants.

Il ne s'agissait pas de vérifier ces hypothèses mais de voir si d'autres pouvaient être formulées suite au traitement informatique (approche inductive). La confrontation des deux approches (avec et sans le logiciel) a montré que *deux types de structuration* au moins sont possibles : une première, matérialisée par le sommaire, une seconde, révélée par la distribution du vocabulaire à travers les classes d'Alceste.

L'analyse de la structure en chapitres du Rapport débouchait sur la réaffirmation par le Conseil Economique et Social du *principe d'égalité de traitement de tous les enfants*. Or l'analyse de la structure distributionnelle, obtenue grâce au traitement informatique, donne une autre compréhension de l'argument, qui n'est sans doute pas celui que le CES pense avoir défendu : en effet, ce que dévoile l'irréductibilité de deux des classes construites par *Alceste*, c'est *l'impossibilité pratique de réaliser l'idéal* prôné par le discours officiel. Ainsi, suivant que l'on adopte l'une ou l'autre approche, *le même texte sera susceptible d'interprétations différentes*, voire divergentes.

(Cette présentation reprend un exposé fait en collaboration avec P. FIALA dans l'atelier "Discours en sociologie" du laboratoire Printemps le 11 février 2001.)

✠ ✠ ✠ ✠ ✠

Constitution d'un corpus discursif en situation d'incertitude et de crise en milieu d'entreprise.

Anne PLISSONEAU

A la suite de la catastrophe naturelle de décembre 1999, plusieurs régions de France se trouvent subitement privées d'électricité. L'EDF est mobilisée pour rétablir le plus rapidement possible l'alimentation électrique. Dans ce contexte, je suis sollicitée en tant que sociologue travaillant à EDF pour comprendre et accompagner « la gestion d'après crise » auprès des employés d'un centre de l'entreprise, en un des lieux des plus touchés par la catastrophe. Ma tâche est d'intervenir en tant qu'observatrice et analyste participante : être à l'écoute des demandes ou projets exprimés par divers acteurs de ce lieu, analyser la situation, définir et mettre en œuvre des dispositifs qui seraient les plus pertinents pour un accompagnement de gestion d'après crise. La position de sociologue inclut alors une tension entre une position d'observateur externe et celle d'observateur engagé (participant). Quant à la constitution du corpus, elle présente, comme démarche, plusieurs aspects qui s'imbriquent mutuellement : la

réunion (*a priori*) de données et de documents antérieurs au moment où l'on se trouve sur le terrain, la participation à une situation inhabituelle procurant des *données imprévues* mais qui permet d'entrevoir une cohérence et enfin l'émergence, *a posteriori*, du corpus définitif qui se constitue dans l'analyse.

Ainsi, mon approche comportait la constitution *a priori* de plusieurs ensembles de données à partir des informations qui me paraissaient d'emblée intéressantes pour aborder la situation, en supposant que ces ensembles d'informations pouvaient se révéler pertinents localement. J'ai recueilli des articles de presse, des données issues de forums intranet, (échanges publics sur le thème de la catastrophe tempête), des données textuelles internes à l'entreprise (relevés de discours internes officiels, communiqués de presse sur la même période, relevés des discours syndicaux), etc. Dans cette activité de préparation (qui se poursuit tant que le corpus n'est pas définitivement arrêté), le corpus se présentait comme composé de divers éléments, sans visée d'homogénéité entre ces éléments et

ma démarche correspondait aux postures de « *témoin* » et d'acteur qui décide du choix des données retenues (cf. Max Reinert, ici-même).

Or, la « situation d'incertitude forte » bouleverse les repères habituels et génère de *nouvelles données*. Cette situation requiert à la fois la participation et la "distance" qui permettra d'assurer une vision globale (en surplomb) des phénomènes observés. La posture de recherche oscille alors entre celle de « l'observateur externe » guidé par son projet qui entend et note (*témoin* et *acteur*), et celle de « l'observateur engagé » pris et placé par ses interlocuteurs (posture de *patient*) dans une interaction à multiples facettes et l'oblige à appréhender « l'inhabituel ». C'est cette interaction qui rend possible l'échange de propos, et qui permet de prendre en compte toutes sortes de productions (que le chercheur n'avait peut-être pas l'intention d'inclure) : des entretiens mais aussi des propos tenus dans les couloirs en dehors des entretiens, des commentaires en regardant des photos des événements, des propos sur des « actes manqués », dont les conséquences reproduisent à *échelle plus modeste des situations vécues* etc. C'est lors de l'affrontement de ces données imprévues que le corpus se dessine en fonction d'une pertinence locale dans la visée de l'observateur externe.

Dans ces conditions, ce n'est qu'*a posteriori* que l'on pourra appréhender le

corpus, constitué d'éléments hétérogènes, en fonction de leur pertinence locale (et donc 'homogène' à cet égard). Les critères qui m'ont permis de traiter cet ensemble de données en corpus homogène, sont

a) le fait qu'elles offraient des arguments descriptifs du phénomène tempête (récits relatés par des personnes l'ayant vécu dans un même lieu, l'entreprise, dans une même période, entre le 27 décembre et le 15 janvier

b) qu'elles fournissaient des arguments sur les représentations de ce phénomène par ces mêmes personnes dans une période de crise et de post-crise (17 janvier-15 février).

Ces données discursives émanaient de locuteurs divers. Or c'est l'émergence d'arguments contradictoires ou convergents sur ce même phénomène et pendant une même période, entre ce qui était dit et observé sur le terrain et ce qui était écrit et exprimé ailleurs (presse interne, presse externe) qui a alors conféré, par contraste, une impression d'homogénéité au corpus. Ainsi, la variable d'unité de temps (même période) et la possibilité de mettre en perspective des *ensembles de propos ayant le même objet* (descriptions et représentations du phénomène crise tempête par les personnes dans ce lieu de l'entreprise) ont été les critères principaux permettant la constitution du corpus.

✂ ✂ ✂ ✂ ✂

Note à propos de la notion de corpus

Max REINERT

Un jour où je demandais à Jean-Paul Benzécri comment il concevait cette notion de corpus, il me répondit simplement qu'il valait encore mieux consulter une boule de cristal. Sage réponse sans doute même si cela n'empêche pas les corpus de se faire et de se défaire... au gré des études.

Que dire après cela ? Observons nos usages :

1 D'abord, nous cherchons des textes où nous croyons trouver l'objet qui nous

intéresse. Notre posture est celle d'un *témoin* pour reprendre la terminologie de Pierre Achard (1991) qui avait distingué trois postures pour faire l'analyse des récits d'anciens appelés de la guerre d'Algérie : *témoin, acteur et patient*. Cette posture ouvre sur l'imaginaire du sens, sur la transparence des textes. Un corpus ne peut se constituer sans cette "rencontre" première entre un chercheur et des textes. Cela dit le choix de l'analyste est plus délicat à justifier, dans le réel de chaque instant, car, une fois le premier émoi de la certitude passé, la collection des

documents réunis n'est plus aussi évidente. Les contraintes temporelles et celles de la situation introduisent rétrospectivement un doute quant à la pertinence des choix. Seraient-ils les mêmes aujourd'hui ? Cette *posture d'acteur* (au sens de décideur) conduit à un engagement dans le sens qui s'ouvre non pas à la plénitude, mais au doute, à un combat avec des contraintes réelles ; par exemple, impératifs financiers, matériels, temporels, etc.

2 Le corpus une fois constitué est ce qu'il est avec ses aléas, ses répétitions, ses oublis. Il faut bien y mettre un point d'arrêt qui *apparaît*, comme le souligne Achard, "artificiel et arbitraire" (ne serait-ce que par les impératifs du calendrier) : " *On voit ici concrètement en quoi une analyse de discours particulière consiste à objectiver sur un corpus l'effet d'une clôture qui est à la fois arbitraire et artificielle, et ne peut être qu'une expérience de simulation d'une production de sens.* " (1991)

Cette expérience de simulation, avec *Alceste* par exemple, consiste à mettre en évidence des lois de répétition par le calcul, lois liées aux conditions de production et de sélection du corpus. Cette mise en évidence est un constat qui ne peut être que subi ... (*posture de Patient*). Même si, éventuellement, elle peut aboutir à redéfinir les critères de choix du corpus. Mais même dans ce cas, l'approche statistique par le logiciel n'est pas, selon nous, "hors sens" dans la mesure où elle entre dans l'élaboration même du sens. En tout cas, par le repérage des répétitions, le logiciel donne à voir, statistiquement, ce jeu de cache-cache entre l'analyste et son objet, jeu qui a abouti à ce corpus-là, et à nul autre.

3 Remarque : les trois postures en œuvre dans cette élaboration du corpus ne sont pas séparables pratiquement... Même si trois moments logiques semblent bien se

distinguer : Celui de l'hypothèse ou désir de voir (*posture de témoin*) ; Celui de l'acte ou désir de prendre (*posture de l'acteur*) ; Et celui du constat ou désir de comprendre (*posture du patient*).

Par exemple, dans la première phase où l'analyste devrait être plus proche de la *posture de témoin*, ce qu'il croit voir n'est pas indépendant de son engagement dans des groupes de recherche inscrits dans des courants idéologiques, etc. Cette première phase sollicite déjà l'ensemble des postures... Ainsi la croyance en un *voir* particulier dépend des théorisations déjà effectuées, des usages, des prises de positions antérieures, etc. Dans la deuxième phase, la sélection des documents n'est pas orientée uniquement par la seule contingence. Elle est déterminée aussi par les places sociales que l'analyste peut occuper compte tenu de ses engagements et aussi d'un ordre social particulier, etc.

Cet entremêlement des postures et des contraintes dans l'élaboration du corpus rend difficile voire impossible la représentation claire de ses conditions de production... D'où ce sentiment honteux de tout analyste lorsqu'il prend conscience de l'impossibilité d'une maîtrise complète du processus qui conduit à sa clôture.

En conclusion, nous rejoignons Benzécri sur ce point : il ne peut y avoir de bonne recette pour définir un corpus... Et pour cause : un corpus se construit en relation avec les singularités du parcours d'un analyste. Une méthode, cependant, en aidant à en explorer des formes de répétition peut être une aide précieuse à la prise de conscience de ce que l'analyste a traqué à travers le processus de constitution même de son corpus...

✂ ✂ ✂ ✂ ✂

Liste des références :

ACHARD, Pierre (1985) – "L'analyse de discours comme incompréhension méthodique" in : ACKERMAN, Werner, *et al.* (éds.), *Décrire : un impératif ? Description, explication, interprétation en sciences sociales*, tome 2. Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 225-235.

ACHARD, Pierre (1991) – "Une approche discursive des questionnaires : l'exemple d'une enquête pendant la guerre d'Algérie", *Langage et Société*, n°55, pp. 5-40.

ACHARD, Pierre (1993) – *La sociologie du langage*. Paris, Presses Universitaires de France.

ACHARD, Pierre (1994) – "Sociologie du langage et analyse d'enquêtes – de l'hypothèse de la rationalité des réponses". *Sociétés contemporaines*, n°18/19, pp. 67-100.

ACHARD, Pierre (1997) – "L'engagement de l'analyste à l'épreuve d'un événement", *Langage et Société*, n°79, pp. 5-38.

BENZECRI, Jean-Paul (1981) – *Pratique de l'Analyse des Données : linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod.

BOUTET, Josiane (1994) – *Construire le sens*. Berne, Peter Lang.

DESMARCHELIER, Dominique et DOURY, Marianne (coord.) (2001) – *L'argumentation dans l'espace public contemporain : le cas du débat sur l'immigration. Rapport final de recherche*. GRIC – CNRS/Université de Lyon II et ANACOLUT, ENS de Fontenay/Saint-Cloud

DEMAZIERE, Didier, Claude DUBAR (1997) – *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris, Nathan

GIRIN, Jacques (1988) – "Nous et les autres : la gestion des appartenances dans un témoignage". *Langage et société*, n°45, pp. 5-34.

MAINGUENEAU, Dominique (1987) – *Nouvelles tendances de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.

PECHEUX, Michel (1979) – "Effets discursifs liés au fonctionnement des relatives en français", in *L'inquiétude du discours*, MALDIDIER, Denise (ed), 1990, Paris, Editions des cendres, pp. 273-280.

SASSIER, Monique (2002) – *Une approche de la prise en charge en sémantique discursive par les régimes d'assimilation ; essai d'étayage mathématique de la non-componentialité du sens*, Thèse de Doctorat, Université Paris III.

SAUSSURE, Ferdinand de (1916) *Cours de Linguistique générale*. Paris, Payot.

VARRO, Gabrielle (1999) – "Les futurs maîtres face à l'immigration. Le piège d'un « habitus discursif »", *Mots* n° 60, DAHLEM, Jacqueline et VARRO Gabrielle. (coord.), « Perspectives croisées sur l'Immigration », (septembre 1999). pp. 30-42.

SONT MEMBRES du PRINTEMPS

Professeurs et Directeurs de recherche CNRS : Philippe CIBOIS (B), Claude DUBAR (B), Jacqueline HEINEN (B), Catherine ROLLET, Jean-Pierre TERRAIL (DEA), Jean-Paul TERRENOIRE, Pierre TRIPIER. Associés : Alain CHENU, Suzanne MOLLO

Maîtres de Conférences, Chargés de Recherche CNRS, Ingénieurs : Arpad AJTONY, Michel BASDEVANT, Jacqueline BOURGET, Valérie BOUSSARD, Catherine DELCROIX, Virginie DE LUCA, Didier DEMAZIERE (D), Sylvie ENGRAND, François LEIMDORFER (B), Salvatore MAUGERI, Lamia MISSAOUI, Agnès PELAGE, Max REINERT, Christiane ROLLE (B), Olivia SAMUEL, Véronique VAN TILBEURGH, Gabrielle VARRO, Sylvie VILTER (B), Paul WALD. Associés :, Sandrine NICOURD, Pascal ROQUET, Monique SASSIER.

Doctorants et Post-Doctorants: Véronique BENSOUSSAN, Thomas BRISSON, Muriel CHARLIER-KERBIGUET, Fabienne CUQ, Jérôme DEAUVEAU(B), Marie-Hélène DELOBBE, Pascale DONATI, Céline DUMOULIN, Raphaëlle FERZLI, Alexandra FILHON, Anne GUARDIOLA, Doudou GUEYE, Bénédicte HAVARD-DUCLOS, Catherine HOURIEZ, Marylène LIEBER, Heini MARTISKAINEN, Jean-Louis MATROD, Laurence OULD-FERHAT, Maria-Teresa PIGNONI, Emmanuelle POTTIER, Tristan POULLAOUËC, Sandrine ROSSINI, Xavier ROUX, Christian SALLENAVE, Frédéric SECHAUD, Ariel SEVILLA, Hélène STEVENS (B), Jean-Noël TUILLIER, Olivier VAUBOURG, Sami ZEGNANI.

(B)= *Membre du Bureau,*

(D)= *Directeur,*

(DEA)=*Responsable du DEA Université Versailles Saint Quentin;*

(ED)=*Responsable de l'Ecole Doctorale*

LABORATOIRE PRINTEMPS

UFR des Sciences Sociales et des Humanités - Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
47, Boulevard VAUBAN, 78047 GUYANCOURT CEDEX

Téléphone : 01 39 25 56 50, Télécopie : 01 39 25 56 55

Site Web sur lequel notamment les numéros déjà parus de la Lettre du PRINTEMPS peuvent être consultés :

www.printemps.uvsq.fr